

NATURE DE L'ACTIVITÉ

Depuis le 2 mars, le navire de construction **Rolling Stone** effectue une campagne de protection anti-affouillement au sein du parc éolien. Cette campagne consiste à installer une couche de granulats autour des pieux, qui servira de protection à la pose des fondations des éoliennes, mais également pour la pose des câbles situés aux pieds des fondations jackets.

Par ailleurs, les opérations établies par le **Skandi Hera** se poursuivent jusqu'au mois de mai. Ce navire s'assure que les pieux sont bien positionnés, sécurisés et prêts à accueillir les fondations Jacket. Avant de poser les Jackets, les pieux doivent être débarrassés des sédiments ou d'éventuels débris qui pourraient gêner l'assemblage. Les pieux seront ensuite protégés par des cônes de protection, pour éviter l'entrée de débris pendant l'attente.

RESTRICTIONS EN PLACE

- Interdiction de pêche, mouillage et plongée au sein de la zone orange
- Interdiction de pêche, mouillage et plongée dans un rayon de 150 mètres autour de l'éolienne A02
- Interdiction de pêche aux arts traînants, mouillage et plongée au sein de la zone jaune – arts dormants autorisés
- Autorisation de navigation dans les zones orange et jaune seulement pour les navires de pêche selon protocole en vigueur:
 - Activation de leur système d'identification automatique (AIS)
 - Demande d'autorisation via VHF au navire de surveillance 20 minutes avant son transit (canaux VHF 77 de préférence, sinon VHF 16)
 - Respect des instructions données par le navire de surveillance
 - Vitesse maximale de 12 nœuds
 - Navire en route, stationnement et mouillage interdits, sauf cas d'urgence

NAVIRE DE CONSTRUCTION



SKANDI HERA
MMSI : 257411000
L x l : 94m x 23m



ROLLING STONE
MMSI : 245746000
L x l : 139m x 32m

NAVIRES DE GARDE



LE GOURY
MMSI : 228467700
L x l : 30m x 8m



TSM ALIZE
MMSI : 228027700
Lxl : 45m x 13m



TSM OUESSANT
MMSI : 228387800
Lxl : 36m x 15m

